



ACTUALITES

VIE MUNICIPALE

CULTURE

PORTRAITS DES MOURSIENS

## VIE MUNICIPALE

L'installation du Conseil municipal s'est tenue en mairie le vendredi 20 mars 2026 à 18h00.

Lors de cette séance, les élus ont procédé à l'élection du Maire, puis à celle de ses 4 Adjoints.

La charte de l'élu local a également été lue.

Après cette installation, le conseil municipal s'est réuni afin de constituer chacune des commissions municipales.

Cela marque ainsi le lancement officiel du nouveau mandat.

## CULTURE

Un nouveau créneau d'ouverture est désormais proposé à la bibliothèque : **le samedi de 16h à 18h.**

La bibliothèque est un service culturel municipal gratuit. Pour vous inscrire, il vous suffit d'apporter un justificatif de domicile. Une carte de lecteur, au format carte de crédit, vous sera délivrée.

## ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE

### Lancement de votre nouveau livret d'information : Mours, Naturellement...

La commune a le plaisir de vous présenter son nouveau livret d'information mensuel : Mours, Naturellement...

Ce nouveau rendez-vous vous permettra de suivre toute l'actualité de votre village, ses projets, ses événements et ses initiatives, au fil des saisons.

Ce livret d'information sera diffusé par mail. Pour le recevoir, un lien d'inscription est disponible sur le site internet de la mairie. Des exemplaires papier seront également disponibles en mairie.

Rendez-vous sur [www.mours.fr](http://www.mours.fr), rubrique "MA COMMUNE".

### Conférence : "Le Rû et ses moulins"

La commune a le plaisir de vous inviter à une conférence consacrée à l'histoire locale, avec un focus particulier sur le Rû et ses moulins.

Cette conférence sera animée par Monsieur Jean Lahousse, auteur du livre sur Mours, qui partagera ses connaissances et anecdotes autour de ce patrimoine emblématique.

**Le vendredi 3 avril à 18h00**



Nous vous attendons donc nombreux **le vendredi 3 avril à 18h00** en mairie de Mours pour ce moment de découverte et de transmission.

Inscription par mail à [secretaire@ville-mours.fr](mailto:secretaire@ville-mours.fr) ou par téléphone au 01.30.28.75.10



## Grande chasse aux oeufs !

Le Comité des Fêtes et la mairie ont le plaisir de vous inviter à sa traditionnelle chasse aux œufs **le samedi 4 avril 2026 à 10h** dans le parc de la mairie.

Nous attendons les enfants scolarisés au groupe scolaire Jacques Prévert pour partager ce moment avec eux !



## Carnaval de Mours



L'association des parents d'élèves a le plaisir d'organiser un carnaval **le dimanche 12 avril 2026 à 14h30** et de convier petits et grands à partager un moment festif et convivial.

Le départ du carnaval se fera sous le kiosque. Enfants, parents et habitants sont invités à se joindre au défilé dans les rues, dans une ambiance joyeuse et colorée.

Le défilé sera suivi d'un spectacle de voltige **à 15h30** à la maison des associations.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble ce moment de convivialité et de partage.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

La Communauté de Communes conventionne avec 2AH, L'Assurance Pour Tous, un intermédiaire en assurances engagé depuis 2009. Leur mission : accompagner chacun, en particulier les publics les plus fragiles, pour faciliter l'accès à une complémentaire santé adaptée et réduire les inégalités.

Ce service vous propose :

Une complémentaire santé personnalisée, conforme au dispositif 100 % santé (sans reste à charge).

Des tarifs négociés et accessibles.

Un accompagnement sur mesure, avec un interlocuteur unique.

Des permanences sont organisées tous les deux mois, uniquement sur rendez-vous, dans les locaux de la CCHVO (16 rue Nationale à Beaumont-sur-Oise).

*Renseignements et prise de rendez-vous : 02 35 76 47 20*

*Prochaine permanence : mercredi 20 mai*

## PORTRAITS DES MOURSIENS

La ville de Mours lance une nouvelle rubrique : "Portraits de Moursiens" !

Pour ce premier numéro, nous recherchons des habitants prêts à partager leurs souvenirs et anecdotes sur la vie du village.

Une histoire marquante, un souvenir d'enfance, une évolution du village... chaque témoignage compte pour faire vivre la mémoire de Mours !

Vous souhaitez participer ? Faites-vous connaître auprès de la mairie.

## HORAIRES DE LA MAIRIE & CONTACT

La mairie vous accueille du lundi au vendredi (sauf jeudi) selon les horaires précisés ci-dessous.

**Lundi 9h-12h et 13h30-18h**

**Mardi et mercredi 13h30-18h**

**Jeudi fermé**

**vendredi 13h30-17h**

Vous pouvez nous joindre au : 01.30.28.75.10

ou par courriel à l'adresse : [infos.mairie@ville-mours.fr](mailto:infos.mairie@ville-mours.fr)

Le Maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous. Téléphonez au secrétariat de Mairie.

